
AU SOMMAIRE:

- Reprise des cours d'occitan
 - Évolution du système d'accès aux déchetteries
 - Réouverture de la boutique solidaire du Lycée Agricole de Gignac
-



Les cours d'occitan animés par Dominique Caucat de l'Institut d'Études Occitanes reprennent le 18 Septembre à 17h 45 à la salle gouverne.

Bienvenue à tous ceux et celles intéressé(e)s par l'occitan languedocien parlé ici :)

A bientôt!

L'association « au Village »

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



À partir du 29 septembre 2026

**L'APPLICATION DISPARAIT,
Place au QR code unique !**

**+ simple
+ pratique**



La semaine du 14 au 18
septembre 2026, vous recevrez
votre QR code unique d'accès
en déchèterie par e-mail ou
par courrier postal *

* selon l'information que vous avez transmise
lors de la création de votre compte usager.
Pensez à vérifier vos courriers indésirables
dans votre messagerie électronique.



Attention : l'application Tri & Moi disparaît
(les badges physiques existants restent actifs)



Comment conserver votre QR Code ?

- Imprimez le courrier reçu et conservez-le dans votre véhicule.
- Enregistrez une photo ou une capture d'écran du QR code sur votre smartphone, dans les favoris de votre galerie photos ou dans le portefeuille numérique (wallet).

INFOS, CONSEILS TRI > 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-herault.org

L'INTERFACE DE VOTRE COMPTE USAGER CHANGE
DÉCOUVREZ-LA SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.SYNDICAT-CENTRE-HERAULT.ORG

SUIVEZ-NOUS



Déchèteries : un QR code unique remplacera l'application Tri & Moi à partir du 29 septembre

À compter du mardi 29 septembre 2026, les habitants du territoire utiliseront un QR code unique pour accéder aux 9 déchèteries du Syndicat Centre Hérault. Plus simple et plus pratique, ce nouveau dispositif remplacera l'application Tri & Moi.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, le Syndicat Centre Hérault modernise son système d'accès aux déchèteries. L'application Tri & Moi disparaîtra au profit d'un QR code unique par foyer qui devra être présenté à l'entrée des sites.

Aucune démarche à effectuer pour les usagers déjà enregistrés

Bonne nouvelle pour les usagers : aucune démarche n'est nécessaire. Les foyers déjà enregistrés recevront automatiquement leur QR code par e-mail ou par courrier la semaine du 14 au 18 septembre 2026.

Ce QR code est nominatif et associé à l'adresse du foyer. Il pourra être utilisé par l'ensemble des personnes composant le foyer.

Pour le présenter lors des passages en déchèterie, deux possibilités sont proposées :

- **Au format papier** : le QR code pourra être imprimé et conservé dans le véhicule pour être présenté à chaque visite.
- **Sur smartphone** : le Syndicat Centre Hérault recommande d'enregistrer une photo ou une capture d'écran du QR code dans les favoris de la galerie photos ou le portefeuille numérique (Wallet) afin de le retrouver facilement.

Les usagers disposant déjà d'un badge physique existant pourront continuer à l'utiliser. Aucune démarche particulière ne leur sera demandée. Ils disposeront aussi d'un QR code qui leur sera envoyé.

Les règles d'accès restent inchangées

Ce nouveau dispositif permet de simplifier l'accès aux déchèteries tout en conservant un contrôle efficace des passages. Cette évolution n'entraîne aucune modification des conditions d'accès aux déchèteries. Chaque foyer continue de bénéficier de 30 passages gratuits par année civile, conformément au règlement intérieur et à la délibération n° 2025-12. Les passages effectués au-delà de ce plafond demeurent facturés selon le tarif en vigueur.

Un nouvel espace usager

Cette modernisation s'accompagne également d'un nouveau compte usager sur le site internet du Syndicat Centre Hérault, avec une interface plus moderne et plus intuitive. Pour s'identifier, les usagers devront renseigner l'adresse e-mail qu'ils avaient utilisée lors de la création de leur compte Tri et Moi et le numéro inscrit sous le QR Code unique qu'ils ont reçu. Le mot de passe sera créé lors du premier accès. S'ils n'avaient pas d'adresse électronique lors de la création de leur compte et qu'ils en ont une à présent, ils peuvent la transmettre à collecte@syndicat-centre-herault.org, en précisant leur nom et leur adresse.

Une démarche simplifiée pour les nouvelles demandes

Les nouveaux usagers devront créer un compte afin d'obtenir leur QR code d'accès. Cette démarche, réalisable en ligne sur le site du Syndicat Centre Hérault, nécessitera le dépôt d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, d'eau ou de gaz, avis de taxe foncière, etc.). Les usagers qui n'ont pas accès à internet pourront contacter le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46.

D'ici le 29 septembre 2026, le Syndicat Centre Hérault déploiera une campagne d'information afin d'accompagner les usagers dans cette transition. Des supports pratiques et une assistance seront proposés pour permettre à chacun d'adopter facilement ce nouveau mode d'accès aux déchèteries.

LYCÉE PRIVÉ AGRICOLE VALLÉE DE L'HÉRAULT



OUVERTURE DE VOTRE BOUTIQUE

Chemin de carabotte - 34150 Gignac - 04 67 57 02 10

Vêtements - Bijoux - Sacs - Chaussures
Jouets - Livres - Décoration

HORAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
14h – 16h	14h – 16h	13h15 - 14h45	14h30 - 16h	11h - 12h 13h30 - 14h45



MESSAGE DU LYCÉE AGRICOLE

Nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture de la **Ressourcerie boutique solidaire du Lycée Agricole de Gignac à partir du 14 septembre**. Cette boutique est animée par les élèves de **4ème et 3ème Service**, accompagnés de leurs enseignantes. Elle propose à la vente une sélection d'articles de seconde main, collectés, triés et mis en valeur par les élèves :

- vêtements pour tous les âges,
- bijoux et accessoires,
- livres,
- objets de décoration,
- et bien d'autres articles à découvrir.

Cette initiative permet de **donner une seconde vie aux objets**, tout en offrant aux élèves une expérience concrète et enrichissante autour de l'accueil du public, de la vente et de la valorisation des produits.

Horaires d'ouverture

- **Lundi** : 14h – 16h
- **Mardi** : 14h – 16h
- **Mercredi** : 13h15 – 14h45
- **Jeudi** : 14h30 – 16h
- **Vendredi** : 11h – 12h et 13h30 – 14h45

•
Vous souhaitez faire un don ?

Les habitants peuvent également contribuer à cette initiative en déposant des articles **propres, en bon état et sans trous**, uniquement pendant les horaires d'ouverture de la boutique.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

